

## Concours d'entrée en première année – Session avril 2023

### Sujets

Le concours d'entrée de l'ésam Caen/Cherbourg est organisé de manière entièrement dématérialisée.

Vous trouverez ci-dessous les sujets des trois épreuves qui le composent :

- entretien avec un jury d'enseignant-es et épreuve plastique, réunis en
- une seule note (coefficient 7) ;
- épreuve écrite de culture générale (coefficient 3).

Vous répondrez à ces trois épreuves selon la procédure et le calendrier décrits en annexe.

Il est à noter que l'épreuve plastique et l'entretien avec le jury sont éliminatoires. L'épreuve de culture générale sera donc corrigée uniquement pour les candidat-es qui auront reçu une évaluation positive à l'épreuve plastique et à l'entretien.

Les résultats définitifs du concours d'entrée seront mis en ligne sur la plateforme Parcoursup à partir du 1<sup>er</sup> juin 2023.

Toute l'équipe de l'ésam Caen/Cherbourg vous adresse ses meilleurs vœux de réussite.

## Épreuve de culture générale (coefficient 3)

Sujet :

**Chat-GPT a apporté la réponse ci-dessous à la requête  
« Intelligence artificielle et création ».  
Commentez cette réponse.**

(4000 signes espaces compris +/- 10%, format .pdf)

L'intelligence artificielle (IA) a eu un impact significatif sur la création artistique ces dernières années. Les avancées technologiques ont permis aux machines d'apprendre à reconnaître et à imiter les styles artistiques, à générer des œuvres originales, et même à collaborer avec des artistes humains.

D'un côté, l'IA peut être utilisée pour aider les artistes dans leur processus de création. Par exemple, des programmes d'IA peuvent être utilisés pour générer des idées créatives, suggérer des couleurs ou des textures, ou même produire des œuvres d'art à partir d'instructions données par un artiste.

D'un autre côté, l'IA est également capable de créer de manière autonome. Des algorithmes peuvent être entraînés à imiter le style d'un artiste donné, à produire des œuvres originales basées sur des données d'entrée, ou même à créer des œuvres d'art en collaboration avec des artistes humains.

Cela soulève des questions intéressantes sur la nature de la création artistique et le rôle de l'artiste dans le processus créatif. Si une œuvre d'art est créée en grande partie par une machine, cela change-t-il sa valeur artistique ? Qui est responsable de la création de l'œuvre - l'artiste humain ou l'algorithme de l'IA ?

Il est important de noter que l'IA n'est pas une menace pour les artistes humains. Au contraire, elle peut être utilisée comme un outil pour aider les artistes à explorer de nouveaux territoires créatifs et à trouver des moyens innovants d'exprimer leur vision artistique.

En somme, l'IA a un impact significatif sur la création artistique en permettant aux machines de créer de manière autonome et en aidant les artistes dans leur processus de création. Cela soulève des questions intéressantes sur la nature de la création artistique et le rôle de l'artiste dans le processus créatif, mais cela ne remet pas en cause la valeur de l'art créé par les artistes humains.

# Épreuve plastique et entretien avec le jury (coefficient 7)

Sujet de l'épreuve plastique :

**Imaginez une création qui se situe dans l'espace public.**

À partir de cette proposition, vous réaliserez un travail plastique. Tous les moyens d'expression sont autorisés (son, audiovisuel, photographie, dessin, volume, création numérique, peinture, texte, assemblage etc.).  
Vous accompagnerez votre travail plastique d'une note d'intention qui l'expliquera.

L'épreuve plastique sera évaluée lors de l'entretien avec le jury.

Déroulé de l'entretien avec le jury :

Les candidat·es présenteront les travaux qu'ils·elles auront réalisés pour l'épreuve plastique ainsi qu'un ensemble de travaux personnels lors des entretiens prévus les 10, 11 et 12 mai via l'outil de visioconférence Zoom.

Ces entretiens avec un jury composé d'enseignant·es de l'ésam Caen/Cherbourg, d'une durée de 20 minutes maximum, se dérouleront en deux parties (une ou deux questions en anglais seront posées aux candidat·es à cette occasion afin de vérifier leur niveau de langue) :

- dans un premier temps (5 minutes maximum), les candidat·e·s présenteront les travaux réalisés en réponse au sujet de l'épreuve plastique ;
- dans un second temps (15 minutes maximum), ils·elles présenteront un ensemble de travaux personnels.

Pour ce faire, ils·elles devront utiliser la fonction "Partager" de Zoom :

- soit pour présenter des fichiers (documents pdf, images, sons, vidéos, etc.) stockés sur leur ordinateur ;
- soit pour présenter des ressources à partir d'internet (ex : lien YouTube pour une vidéo, compte Instagram pour des photos, etc.).

À propos de la sélection de travaux personnels :

Il n'y a pas un nombre précis de travaux attendu, les candidat·es peuvent en présenter autant qu'ils·elles le souhaitent (a minima une quinzaine) dans la limite du temps imparti. La sélection doit être la plus représentative possible de l'univers artistique de chacun·e, dans toute sa diversité.

Ces travaux peuvent avoir été réalisés dans le cadre de cours au lycée, en classe préparatoire ou en ateliers Grand Public, mais il est très important de présenter également des réalisations personnelles "non encadrées" ainsi que des carnets de croquis ou tout autre support permettant au jury de voir les recherches en cours. Il ne faut pas hésiter à montrer des projets inachevés ou non concluants à vos yeux, car ils témoignent de votre curiosité et de vos expérimentations artistiques et techniques.

## Annexe

Tou-tes les candidat-es doivent passer les trois épreuves du concours (épreuve de culture générale, épreuve plastique et entretien avec un jury d'enseignant-es) qui se dérouleront à distance et de manière dématérialisée suivant le calendrier ci-dessous :

- le vendredi 14 avril à 12h, les candidat-es recevront par mail les sujets de l'épreuve plastique et de l'épreuve écrite de culture générale ainsi que les codes d'accès à la plateforme sur laquelle ils-elles devront déposer leur épreuve écrite d'ici le jeudi 3 mai ;
- le vendredi 14 avril à 12h, Arnaud Stinès, directeur de l'ésam Caen/Cherbourg, détaillera et expliquera les différentes épreuves du concours. Pour assister à cette présentation et poser vos questions en direct, connectez-vous à votre compte Zoom (gratuit) puis tapez les codes suivants : n° de réunion 851 2858 8926 / code secret xa1SkY. Cet échange, limité à 100 personnes, sera enregistré puis consultable sur le site internet de l'école dès l'après-midi ;
- le vendredi 14 avril à partir de 15h, les candidat-es recevront par mail leur convocation pour l'entretien avec le jury ainsi que le lien de connexion à cet entretien via la plateforme de visioconférence Zoom ;
- les candidat-es auront jusqu'au jeudi 3 mai à minuit pour déposer leurs réponses à l'épreuve de culture générale sur la plateforme dédiée ;
- les candidat-es seront convoqué-es le mercredi 10 ou le jeudi 11 ou le vendredi 12 mai pour un entretien avec un jury composé d'enseignant-es de l'ésam qui s'effectuera via la plateforme de visioconférence Zoom. Lors de cet entretien d'une vingtaine de minutes, ils-elles présenteront dans un premier temps au jury leur réponse à l'épreuve plastique puis, dans un second temps, une sélection de travaux personnels. Pour le bon déroulement de cet entretien, les candidat-es devront veiller à se trouver dans un endroit calme, de préférence avec un ordinateur plutôt que d'autres écrans (téléphone, tablette), et s'assureront au préalable du bon fonctionnement de leur micro et de leur caméra.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez :

- consulter notre Foire Aux Questions (<https://esam-c2.fr/FAQ-concours-d-entree>) ;
- contacter le service scolarité ([scolarite@esam-c2.fr](mailto:scolarite@esam-c2.fr)).